
AVIS À L'INDUSTRIE

Date de diffusion : 31 mai 2023

Numéro de l'avis : 06/2023

Objet : Mesures saisonnières visant les navires d'une longueur hors tout égale ou supérieure à 220 mètres – Terminal DP World – Fraser Surrey, postes d'amarrage n° 2 à n° 10

Secteur : Fleuve Fraser, C.-B.

Détails :

Il est possible que le dépôt de sédiments dans le fleuve Fraser entraîne une diminution de la profondeur d'eau aux approches du terminal DP World – Fraser Surrey. Les navires qui quittent le terminal devront donc peut-être attendre que la marée soit suffisamment haute pour avoir un dégagement adéquat sous la quille pour circuler en toute sécurité, ou ils devront faire demi-tour au milieu du fleuve, là où le courant est le plus fort, et attendre que le courant soit suffisamment faible pour pouvoir manœuvrer en toute sécurité.

Les restrictions suivantes seront en vigueur lorsque ces conditions seront réunies et le resteront jusqu'à nouvel ordre :

- Un courant de jusant minimum pour le désamarrage des navires d'une longueur hors tout égale ou supérieure à 220 mètres doit être utilisé pour les fenêtres d'appareillage.
- Deux remorqueurs devront être utilisés pour l'accostage et l'appareillage des navires d'une longueur hors tout égale ou supérieure à 220 mètres. Des remorqueurs supplémentaires peuvent être nécessaires à la discrétion du pilote en fonction du tirant d'eau du navire ou d'autres conditions environnementales comme le vent, le courant, la visibilité et le niveau de l'eau.
- Des restrictions de tirant d'eau peuvent entrer en vigueur pendant la saison des crues si le rythme des dépôts dépasse la capacité de dragage. Les pentes du chenal en eau profonde du fleuve Fraser et des approches du terminal DP World – Fraser Surrey feront l'objet de discussions hebdomadaires avec les parties prenantes afin de déterminer la profondeur disponible, les paramètres d'exploitation et les priorités en matière de dragage. Veuillez confirmer cette information auprès de l'exploitant du terminal (DP World – Fraser Surrey) si nécessaire.

Pour toute question, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante : mo-om@ppa-app.gc.ca.